

Les violences intrafamiliales dans les Outre-mer. Apports et perspectives des enquêtes sociodémographiques

Stéphanie Condon, Sandrine Dauphin, Meoïñ Hagège

Citer ce document / Cite this document :

Condon Stéphanie, Dauphin Sandrine, Hagège Meoïñ. Les violences intrafamiliales dans les Outre-mer. Apports et perspectives des enquêtes sociodémographiques. In: Revue des politiques sociales et familiales, n°133, 2019. pp. 71-77;

doi : <https://doi.org/10.3406/caf.2019.3376>

https://www.persee.fr/doc/caf_2431-4501_2019_num_133_1_3376

Fichier pdf généré le 30/10/2020

Les violences intrafamiliales dans les Outre-mer

Apports et perspectives des enquêtes sociodémographiques

Mots-clés

- Violences intrafamiliales
- Territoires d'outre-mer
- Enquête sociodémographique

Stéphanie Condon*
Sandrine Dauphin**
Meoïn Hagège***

Institut national d'études démographiques. Respectivement *sociodémographe, chargée de recherche, **politiste, chargée de projets, et ***sociologue, postdoctorante.

Reconnues à l'échelle internationale comme un problème social majeur (Hageman-White, 2001 ; Heise *et al.*, 1999), les violences envers les femmes ont fait l'objet de nombreuses études et enquêtes statistiques au cours des vingt dernières années (Jaspard et Condon, 2007). En France, une Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff), réalisée en 2000 (Jaspard *et al.*, 2003)⁽¹⁾ auprès de sept mille femmes environ, a marqué une étape importante pour la prise en compte politique de ces violences, ainsi que pour l'acceptation du phénomène en tant qu'objet scientifique (Condon, 2014). Il s'agissait de la première enquête de victimisation⁽²⁾, reposant sur l'autodéclaration des violences subies par des personnes interrogées à la suite d'un processus de sélection aléatoire et non sur l'enregistrement administratif, policier ou pénal, de faits de violence déclarés par les victimes ou constatés par la police ou la gendarmerie (Brown, 2012). L'enquête Enveff avait un fondement théorique, à savoir que « *les violences au sein des couples formaient un continuum incluant les agressions verbales, psychologiques, physiques et sexuelles et que « par-delà les actes violents caractérisés – brutalités physiques et sexuelles –, l'accumulation de faits, de gestes, de paroles en apparence sans gravité crée des situations pouvant porter gravement atteinte aux personnes* » (Brown, 2012, p. 46). Le *continuum* des violences ne concerne pas que les violences conjugales mais bien l'idée que les femmes peuvent être victimes de violences diverses dans les différentes sphères de vie (Hanmer, 1977). Par ailleurs, les violences sont à distinguer du conflit qui est un mode relationnel interactif susceptible d'entraîner du changement ; la violence signale l'incapacité à communiquer, elle est perpétrée de façon univoque et destructrice (Jaspard *et al.*, 2003). Aujourd'hui,

l'enquête Enveff fait encore référence en matière de méthode ainsi que de connaissance des mécanismes conduisant au risque de subir des violences et à leurs conséquences sur les individus. Elle a servi de base aux diverses institutions et associations afin de mieux répondre aux besoins des victimes, d'améliorer les dispositifs de prévention, de soutien et d'accompagnement.

Afin d'évaluer les impacts des mesures et des politiques mises en œuvre, une nouvelle enquête, Virage (Violences et rapports de genre), a été réalisée en 2015 (Hamel *et al.*, 2014). Elle présente deux innovations par rapport à Enveff. D'une part, un échantillon d'hommes est intégré afin d'affiner la compréhension des mécanismes des violences de genre et, d'autre part, des questions sur le ressenti subjectif de la gravité des actes ont été incluses. Pour des raisons méthodologiques et financières, Enveff, comme Virage, ne s'est déroulée que dans l'Hexagone. Les élus locaux et d'autres acteurs de terrain des territoires ultramarins se sont mobilisés dès le début des années 2000 pour que l'enquête Enveff inclue l'Outre-mer. Le premier territoire concerné a été l'île de La Réunion en 2002 ; ont suivi La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie en 2003, et la Martinique en 2008. Dans les départements et régions d'outre-mer (Drom), les élus locaux et différents acteurs ont montré un fort intérêt pour la mise en place de Virage et ont demandé la réplique de cette opération. En effet, parmi les problèmes sociaux qui préoccupent les habitants de ces territoires – et sont dénoncés par de nombreux acteurs associatifs, juridiques, politiques locaux – figure ce qui est perçu comme une augmentation des violences interpersonnelles, notamment à l'encontre des femmes. Les chiffres annuels de la délinquance mettent en lumière une surreprésentation, dans les Drom, d'atteintes

(1) Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (Enveff, 2000), coordonnée par Maryse Jaspard [Institut de démographie, université de Paris I (Idup)], avec la participation de chercheuses et chercheurs du Centre national de la recherche scientifique, de l'Idup, de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, de l'Institut national d'études démographiques (Ined) et de l'université de Lyon II.

(2) Les travaux français ont contribué aux avancées de connaissances et de réflexions méthodologiques, aux niveaux européen et international.

graves par rapport à l'ensemble des départements français. Par exemple, en Martinique pour la période 2005-2008, on dénombre en moyenne vingt-neuf viols déclarés par an et dix homicides pour cent mille habitants (contre respectivement dix-sept et moins de quatre pour la France métropolitaine) (Lefaucheur et Brown, 2011). Près d'un tiers des homicides sont des meurtres de femmes par leur conjoint et le taux de femmes tuées par leur conjoint ou ex-conjoint est dix fois plus élevé que le taux national. Ces actes ont, aujourd'hui, un retentissement particulier dans ces territoires où ils sont considérés comme des symptômes d'un malaise de société plus profond et non plus comme des « crimes de passion » (Condon, 2014). Dans ce contexte, une réplique de Virage a été demandée dans trois territoires : La Réunion et la Martinique, qui pourront ainsi avoir une comparaison avec Enveff et, pour la première fois, la Guadeloupe⁽³⁾.

Les discours d'acteurs sociaux locaux exerçant dans divers domaines pointent certaines pratiques ou aspects de l'organisation sociale de ces territoires qui influeraient sur les violences. Ainsi, l'infidélité, la surconsommation d'alcool, l'« irresponsabilité paternelle » du côté des hommes, ou les formes d'expression de la jalousie chez les femmes seraient des traits rendant impossible l'entente conjugale et la stabilité du noyau familial et conduisant souvent les hommes à commettre des actes de violence envers leurs conjointes ou amies. Diverses études soulignent le poids des spécificités locales qui, par leurs combinaisons, accroissent les violences et, partant, la vulnérabilité de nombreuses femmes, notamment celles en situation de précarité économique (Condon, 2014).

L'objectif de cet article est de montrer l'intérêt et la richesse des enquêtes sociodémographiques pour comprendre les processus et les mécanismes des violences intra-familiales en tenant compte des contextes locaux. Il vise à tenter de démêler les spécificités locales des dynamiques « universelles » dans la connaissance des processus de violences intrafamiliales. Dans un premier temps, les principaux résultats des répliques d'Enveff à La Réunion et en Martinique⁽⁴⁾ sont livrés, puis sont

exposés les enjeux d'une nouvelle enquête sur ces territoires.

Des connaissances sur la spécificité des contextes socioculturels

Enveff était axée sur les violences subies par les femmes dans différentes sphères (espaces publics, travail, famille et proches, couple, relations avec un ancien conjoint) et différentes périodes de la vie (douze derniers mois, reste de la vie adulte, enfance et adolescence). Comme toute grande enquête sociodémographique, elle a mobilisé des méthodes qualitatives et quantitatives (des enquêtes exploratoires par observation et entretiens, des questionnaires administrés par téléphone, une observation des entretiens de collecte par questionnaires, des post-enquêtes par entretiens). Ces outils ont permis d'analyser le *continuum* des violences de genre, leurs contextes relationnels précis, et les temporalités.

Des prévalences plus importantes

Elisabeth Brown, dans sa synthèse des principaux résultats d'Enveff, précise que, dans tous les territoires, la relation conjugale ou amoureuse, suivie par les espaces publics, est le principal théâtre des violences déclarées pour les douze derniers mois. La jeunesse des femmes, la multiplicité de leurs relations amoureuses ou sexuelles et les stigmates d'une enfance ou d'une adolescence difficile sont les facteurs statistiquement les plus associés aux violences déclarées. L'hypothèse de la reproduction de la violence, selon laquelle les victimes et les auteurs répètent les situations violentes vécues dans leur enfance, semble se vérifier sur l'ensemble des territoires. Parmi les difficultés éprouvées dans l'enfance ou l'adolescence, ont été principalement cités les sévices, les placements par l'assistance publique ou les mesures d'assistance éducative, les conflits entre l'enquêtée et ses parents, les problèmes d'alcoolisme et de drogue et le fait d'avoir été témoin de violences entre les parents (Brown, 2012). De même, le *continuum* des violences est observé parmi les femmes qui déclarent des niveaux élevés d'atteintes psychologiques, un tiers d'entre elles ont subi également des agressions sexuelles de la part de leur partenaire ou conjoint et une sur dix des agressions physiques (Brown

(3) Une grande variété de populations habite la Guyane, de peuplements successifs et diversement répartis sur le territoire. Certaines populations sont très accessibles, y compris par téléphone ; d'autres sont moins aisément joignables, y compris en face-à-face. Ainsi, un protocole d'enquête spécifique devrait être réfléchi pour constituer un échantillon à la fois représentatif, et suffisamment vaste pour tester des hypothèses de diversité de la prévalence de la violence selon les types de population.

(4) Les principaux résultats pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie ne seront pas exposés ici car, d'une part, ces enquêtes se sont reposées sur une méthodologie différente (notamment, des entretiens menés en face-à-face) et d'autre part, l'enquête Virage dans les Outre-mer est limitée aux seuls départements et régions d'outre-mer.

et Lefaucheur, 2012). E. Brown dégage quelques traits communs aux circonstances de la survenue des violences et à la personnalité des victimes :

- la jeunesse est toujours synonyme de surexposition aux risques ;
- le niveau de diplôme ou le statut économique influent peu ; la situation de précarité et le chômage (notamment du conjoint) ont, en revanche, un impact ;
- les conséquences d'une enfance ou d'une adolescence difficile sont très fortes durant toute la vie et dans tous les espaces ;
- la multiplicité des relations amoureuses est un facteur de risque ;
- les femmes avaient peu ou n'avaient pas parlé auparavant des violences les plus graves qu'elles ont déclarées lors de l'enquête, particulièrement pour ce qui concerne les violences subies dans leurs relations intimes.

Proportion de femmes victimes de violences conjugales dans les douze derniers mois, selon le territoire et le type de violence conjugale (en %)

	Hexagone (2000)	La Réunion (2002)	Martinique (2008)
Violences verbales	4,0	4,2	6,6
Violences psychologiques :	23,5	27,6	22,3
dont harcèlement (critiques, mépris, insultes répétées)	7,3	8,8	14,3
dont jalousie	15,5	16,5	20
Contrainte économique	1,2	2,0	6,7
Violences physiques	2,3	2,6	2,5
Sexualité contrainte	0,8	1,3	7,6

Source : enquêtes Enveff, Idup.

Agressions verbales : insultes, injures.

Violences psychologiques : menace de s'en prendre aux enfants, contrôle des sorties et des relations, comportements imposés, dévalorisation, dénigrement, refus de parler et empêchement d'avoir accès aux ressources.

Violences physiques : gifler, frapper avec ou sans objet contondant, menacer avec une arme, tenter d'étrangler ou de tuer, exercer d'autres brutalités physiques, enfermer, empêcher de sortir, abandonner sur la route, empêcher de rentrer chez soi.

Sexualité contrainte : attachements du sexe, tentative de rapport forcé, viols, gestes sexuels imposés.

Enveff La Réunion et Martinique soulignent moins de formes spécifiques des violences que de taux élevés en termes de fréquence et d'intensité. L'enquête Enveff à La Réunion a ainsi révélé de plus forts taux de violences dans la plupart des sphères (Widmer et Porette, 2009).

Les atteintes psychologiques sont la forme de violence la plus répandue. La part plus élevée que dans l'Hexagone de pressions psychologiques (jalousie du conjoint) et de pratiques sexuelles imposées par le conjoint (viol conjugal et pratiques non désirées) mettent en évidence un rapport homme-femme au sein du couple à La Réunion et en Martinique plus marqué en termes de domination et d'imposition de la part des conjoints, plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'agressions sexuelles. La question de la fidélité, et son pendant, la jalousie, est très prégnante. La moitié des répondantes en couple au moment de l'enquête Enveff à La Réunion pensaient que le conjoint avait d'autres partenaires sexuels (*ibid.*, 2009). La privation d'argent pour les besoins de la vie quotidienne y était cinq fois plus souvent déclarée en Martinique que dans l'Hexagone. Sans aucune ressource, ces femmes ont d'autant plus de difficultés à quitter leur conjoint.

Des spécificités propres à chaque territoire sont également à noter pour expliquer les prévalences globalement plus élevées de violences conjugales. La consommation d'alcool du conjoint et de la femme elle-même apparaissait pour La Réunion encore plus liée à l'accroissement des agressions que dans l'Hexagone. Si une situation précaire, souvent consécutive au chômage ou à l'éviction de l'emploi de l'un ou l'autre des partenaires, accroît toujours les risques, une formation et une situation professionnelle élevées semblaient protéger les femmes résidant à La Réunion, ce qui n'était pas le cas dans l'Hexagone⁽⁵⁾. À la Martinique, le pluripartenariat masculin, trois fois plus élevé qu'en métropole – persistant, simultané et stable –, est apparu très lié aux disputes et aux violences conjugales (Brown et Lefaucheur, 2011).

La famille, un lieu de fortes tensions

Les violences dans le couple sont celles qui mobilisent et préoccupent le plus les acteurs sur le terrain, et les enfants résidant avec deux parents peuvent être les victimes directes ou indirectes de violences exercées par l'un ou l'autre parent. Non seulement la proximité familiale peut être porteuse de risques de fort contrôle social ou de violences mais elle peut aussi faire barrière au soutien et à la protection des victimes (Condon, 2014). Dans ces territoires, la famille est décrite comme un lieu de tensions particulièrement fortes. Des facteurs locaux augmentent le risque que ces tensions se transforment en violences graves. Les enquêtes à La Réunion et en Martinique ont clairement montré que les femmes victimes se heurtent

(5) Toutefois, l'hypothèse peut être posée que ces femmes ont plus de difficultés à déclarer des violences, ce que les entretiens qualitatifs menés en 2003 par l'équipe Enveff avaient montré.

très souvent au déni des évidences ou au refus d'entendre un appel au secours lorsque la famille se fie à l'image de gentillesse ou de générosité du conjoint agresseur (Kabile, 2012). Même après l'établissement d'un constat médical des violences, ces femmes peuvent ne pas être soutenues par la famille. Elles se sont davantage confiées à une communauté religieuse qu'à leurs proches. La fréquente proximité résidentielle, voire la cohabitation avec la famille d'un des conjoints, exacerbe les violences conjugales en accroissant le contrôle exercé sur les femmes, doublé d'un chantage à propos des enfants. En Martinique, les femmes qui ont rapporté des violences conjugales sont également susceptibles d'avoir déclaré des violences de la part des membres de leur propre famille ou de proches.

Enveff a également permis de mettre en lumière les violences subies durant l'enfance sur ces territoires. Il convient de souligner que l'exercice d'une « bonne » éducation était encore communément légitimé comme devant être autoritaire et passer par des punitions physiques, notamment des coups. Les enquêtées n'ont pas perçu la plupart de ces corrections physiques comme injustes mais, au contraire, sans doute justifiées. Parmi les faits de violence que les personnes enquêtées ont déclaré avoir subis au cours de leur vie, les plus graves et les plus nombreux se sont souvent produits durant l'enfance et l'adolescence (Brown et Lefaucheur, 2012, p. 15). Ces faits ont principalement eu lieu dans la sphère familiale pour les femmes et les trois quarts d'entre elles jugent qu'ils ont des conséquences sur leur vie en général et sur leur équilibre psychologique en particulier. Un lien fort entre situation dans l'enfance et situation dans la vie conjugale est également observé. Les femmes ayant vécu dans un foyer monoparental se retrouvent elles-mêmes le plus souvent dans la même situation à l'âge adulte.

Une insularité qui réduit au silence

Parce qu'elle entraîne un coût social et économique important pour celles qui souhaiteraient partir, l'insularité accentue cet enfermement. Elle présente aussi des risques pour les femmes vivant des situations de violences conjugales : puisque « tout se sait », des sentiments de honte et de culpabilisation, la crainte de représailles et de comérages ainsi que la conviction que l'auteur des faits ne sera jamais puni les empêchent de parler de ce qu'elles endurent. L'insularité peut donc être considérée comme un facteur de risque à plusieurs égards : des usages de l'espace différents qui conditionnent les modes d'interaction, l'interconnaissance, la proximité familiale (Hamelin

et Salomon, 2004 ; Kabile, 2012). Pour les plus précaires et les moins dotées en capital social, qui n'ont pas la possibilité notamment de mobiliser un réseau d'aide au départ par exemple, le coût du départ de l'île est souvent trop important, entraînant l'isolement et la dépendance des personnes.

Ces différents facteurs de risque liés aux spécificités locales soulignent le besoin de mieux comprendre les mécanismes des violences contre les femmes dans les territoires d'outre-mer ainsi que la vulnérabilité spécifique des femmes face aux violences. La nouvelle enquête Virage qui a lieu dans ces territoires permet de tenir compte de leurs diverses spécificités sociales et des dynamiques relationnelles de genre. Des biographies des individus permettraient de révéler des profils de victimisation, de démêler le spécifique et l'universel, le culturel et le social.

Des perspectives renouvelées

Avant la réalisation de l'enquête dans les Outre-mer en 2018, le questionnaire de l'enquête Virage métropole a été adapté. Virage Outre-mer n'est pas simplement la réplication d'une enquête dans trois territoires supplémentaires.

Objectifs et méthodologie de Virage Outre-mer

Tout comme l'enquête Enveff, Virage est présentée aux enquêté-e-s comme une enquête sur la santé et la sécurité. Les termes « violence » et « violent » ne sont jamais utilisés. Le questionnaire nomme ou décrit précisément des actes violents (insultes, menaces et agressions verbales, chantages ou pressions psychologiques, agressions physiques, viols et pratiques sexuelles imposées) dont les femmes et les hommes ont pu être victimes dans l'espace public, au travail, dans le couple, dans la famille ou de la part de proches. Les questions posées portent sur les actes violents subis, soit au cours des douze derniers mois, soit au cours de leur vie entière, et n'interviennent qu'après le recueil d'informations portant sur leurs caractéristiques familiales, économiques, sociales, résidentielles, migratoires, sur leur parcours biographique, sur leur état et leurs pratiques de santé et sur l'entente conjugale. Pour compter les faits de violence, les données recueillies portent sur des actes uniques ou répétés et permettent de les resituer dans des relations précises avec l'auteur-e des faits (sphère conjugale, familiale, etc.) en la caractérisant, à savoir en indiquant le sexe de la victime et de l'auteur-e, le rapport hiérarchique éventuel entre elles-eux, et la différence d'âge. La persistance ou la

répétition des faits et les impacts sur la victime sont également mesurés.

Cette enquête permettra d'affiner la connaissance, dans les départements d'outre-mer, sur :

- l'ampleur des violences subies par les femmes et par les hommes au travail, dans l'espace public, dans la vie familiale et conjugale, y compris durant l'enfance ; le nombre d'enfants exposés à la violence au sein de leur famille ;
- le contexte – parcours de vie, contexte immédiat – dans lequel se produisent ces violences et les facteurs de protection ou d'aggravation ;
- les conséquences de ces violences sur la santé, les parcours de vie ; les recours (réseau amical, associatif, institutions de santé, de police ...) mobilisés par les victimes et leurs effets.

Les enjeux d'une approche intersectionnelle

L'enquête a fait l'objet d'une demande publique et locale spécifique – reposant sur des connaissances à partir d'enquêtes antérieures, des représentations d'une augmentation des violences de genre et des représentations des causes et des contextes de ces violences. Le plus souvent ces représentations stigmatisent certaines populations, notamment les plus pauvres et les moins instruites de ces territoires anciennement colonisés. Ces attentes étant déjà imbriquées dans des stéréotypes liés au genre, aux processus de racisation et aux rapports entre métropole et (ancienne) colonie, le cadre d'analyse intersectionnelle s'impose. En outre, pour l'espace caribéen, s'y ajoute un

débat sur le rôle de l'esclavage et de l'entreprise coloniale dans les rôles sociaux attribués aux hommes et aux femmes, et son impact sur la conjugalité et la parentalité (Condon et Byron, 2008 ; Mulot, 2007). Les échos de ce débat, repris et réutilisés au gré des intérêts des uns et des autres, se retrouvent dans les discours sur l'origine des violences – violences conjugales, violences intrafamiliales, violences des jeunes – et sur la responsabilité attribuée à la « monoparentalité » (Gautier, 1996 ; Mulot, 2013).

De nombreuses recherches soulignent ainsi la nécessité d'adopter une grille de lecture multidimensionnelle qui prenne en compte les formes tant matérielles que symboliques des différents modes de subordination et la manière dont ceux-ci interagissent (Juteau, 2016 ; Palomares et Testenoire, 2010). Dans le cas précis des violences interpersonnelles, l'intersectionnalité est avancée comme cadre nécessaire pour comprendre la domination et la maltraitance des femmes (Hill Collins, 1998 ; Falquet, 2008 ; Thiara *et al.*, 2011). Cependant, malgré la large reconnaissance accordée à cet outil conceptuel, les exemples de sa mise en œuvre empirique sont rares (Bilge, 2010 ; Condon, 2012). L'intérêt des territoires français ultramarins est de fournir un terrain où la question des rapports imbriqués de classe, de sexe, de race est omniprésente, et construite par une histoire sociale et politique particulière, celle de l'esclavage, de la colonisation et des migrations. À ces rapports imbriqués s'ajoutent des dimensions comme celles de l'âge, de la nationalité, de la sexualité, de l'expérience de la migration (Hamelin *et al.*, 2010 ; Paris et Dorlin, 2006). Par ailleurs, les travaux

L'enquête Virage dans les Outre-mer^(*)

Dans chaque département concerné, à La Réunion, en Martinique et en Guadeloupe, près de quatre mille personnes ont été interrogées au cours de l'année 2018 – deux tiers de femmes pour un tiers d'hommes –, constituant un échantillon représentatif des personnes de chaque sexe âgées de 20 ans à 69 ans. L'effectif a été renforcé par rapport aux enquêtes précédentes (près de deux fois plus de femmes que lors des enquêtes à La Réunion et en Martinique) et des hommes ont été inclus. Les personnes ont été interrogées par téléphone durant quarante-cinq minutes, modalité de passation la plus adaptée pour des enquêtes sur des sujets sensibles, permettant la confidentialité pour l'enquêté-e. L'échantillon a reposé sur un mode de sélection aléatoire avec une répartition de 40 % de téléphones fixes et 60 % de mobiles. Les enquêteurs-trices étaient tou-te-s créolophones et un lexique de termes dans les différents créoles a été réalisé. L'usage du créole a permis d'établir une relation de confiance. L'enquête sera complétée par des postenquêtes qualitatives.

^(*) L'enquête Virage dans les Outre-mer a bénéficié de l'appui méthodologique du service des enquêtes et des sondages de l'Institut national d'études démographiques et plus particulièrement de Gwennaëlle Brillhault, Amandine Stephan, Géraldine Charrance, Bernard de Clédat, Efi Markou, Sabrina Ragazzi et Patricia Thauvin. La recherche de financement a été menée par Delphine Chauffaut, Stéphanie Condon et Sandrine Dauphin. Les financeurs sont le secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, le ministère des Outre-mer, le Commissariat général à l'égalité des territoires, le GIP Justice, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les addictions, le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, la Caisse des dépôts et consignations, la région de La Réunion, les agences régionales de la santé de La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe.

sur les liens entre postcolonialité, genre et violences interpersonnelles, pour le contexte de l'outre-mer français sont rares, à l'exception de ceux d'Arlette Gautier sur les mères seules aux Antilles (1996), ou de Françoise Vergès sur la santé des femmes réunionnaises (2017).

De plus, on note aussi une dimension d'instrumentalisation du problème public des violences, avec pour conséquence de stigmatiser parfois certaines populations. Par exemple, la volonté d'afficher le rôle de l'État dans la « protection » des femmes et la communication de cet affichage ont tendance à cibler les femmes « vulnérables », les « familles monoparentales », les « femmes migrantes » – et, en arrière-plan, les hommes des mêmes milieux sociaux ou mêmes origines géographiques que ces femmes (Debauche, 2011). Ainsi, l'approche culturaliste a mis les feux des projecteurs sur certaines populations, autour de violences « spécifiques », rarement sur la « violence ordinaire » qui vise toutes les femmes. On se contente généralement de dire que la violence de genre est universelle, puis de porter l'attention sur les femmes minoritaires. Peu de travaux proposent des analyses conjointement avec les expériences d'autres femmes, y compris des femmes de groupes majoritaires. C'est toute l'ambition de cette nouvelle enquête dont les premiers résultats seront produits au cours de l'année 2019⁽⁶⁾.

Une analyse de genre aussi sur les hommes

L'Enveff a permis d'informer sur les relations entre les femmes et les hommes les territoires d'outre-mer. Ceux-ci sont marqués par de forts taux de chômage, et les hommes subissent, en outre, une crise de la masculinité liée à une perte de pouvoir aux niveaux socioéconomique, politique et familial (Pourette, 2010). Un homme qui délaisse son rôle autoritaire et interagit avec son épouse et ses enfants sur le mode de la communication verbale et sur le mode affectif est socialement déprécié et susceptible d'être tancé par ses pairs (*ibid.*, p. 248). Les entretiens en Martinique ont également fait apparaître une justification de la violence par une approche culturaliste qui déresponsabilise le conjoint. La représentation selon laquelle la violence de la domination coloniale et sexuelle aurait castré les hommes et confié une autorité relative aux femmes (sur les enfants et la maisonnée) est encore prégnante. Stéphanie Mulot (2013) pose ainsi l'hypothèse d'une « revirilisation » comme lutte d'émancipation des hommes vis-à-vis du joug colonial qui les a « dévirilisés », dans leur rôle et statut masculin.

Ces différentes perspectives de recherche sont au cœur des exploitations qui seront conduites. Enquêter au sein de territoires aux histoires différentes, avec un passé colonial commun, permettra d'affiner les analyses intersectionnelles de la violence. L'objectif de Virage est de mieux appréhender ce qu'est une violence de genre – ce que la comparaison avec les hommes va rendre possible – et, dans le contexte ultramarin, de pouvoir se défier d'une approche culturaliste.

Bibliographie

Bilge S., 2010, De l'analogie à l'articulation : théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe, *L'Homme et la société*, n° 2, p.43-64.

Brown E., 2012, Les enquêtes « Enveff » sur les violences envers les femmes dans la France hexagonale et ultramarine, *Pouvoirs dans la Caraïbe*, numéro spécial « Genre et violences interpersonnelles en Martinique », n° 17, p. 43-59.

Brown E., Lefaucheur N., 2012, Les violences subies dans les différents espaces de vie en Martinique, *Pouvoirs dans la Caraïbe*, numéro spécial « Genre et violences interpersonnelles en Martinique », n° 17, p. 73-107.

Condon S., Byron M., 2008, Migrations, résidence et représentations de la famille : Les familles caribéennes en France et au Royaume-Uni, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n° 1, p. 35-63.

Condon S., 2012, Entre invisibilité et survisibilité : genre, « race », classe dans les migrations antillaises en métropole, in Cossée C., Miranda A., Ouali N., Séhili D. (dir.), *Le genre au cœur des migrations*, Paris, Pétra, p. 101-122.

Condon S., 2014, Enjeux d'une enquête sur les violences de genre dans les départements d'outre-mer, *Informations sociales*, n° 186, p. 36-39.

Debauche A., 2011, « They » rape « our » women': when sexism and racism intermingle, in S. Condon, M. Shrottle, R. Thiara (dir.), *Violence against women and ethnicity: commonalities and differences across Europe. A Reader*, Berlin, Farmington Hills (MI), Barbara Budrich, p. 339-352.

Falquet J., 2008, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute.

(6) Voir le site Internet : <https://viragedom.site.ined.fr>.

- Gautier A., 1996, Les Guadeloupéennes face à la mono-parentalité, in Bisilliat J. (dir.), *Femmes du Sud, chefs de famille*, Paris, Karthala, p. 301-314.
- Hageman-White C., 2001, European research on the prevalence of violence against women, *Violence Against Women*, n° 7, p. 732-759.
- Hamel C. (dir.), Brown B., Cavalin C., Cromer S., Debauche A., Mazuy M., 2014, *L'enquête Virage. Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et les hommes – Descriptif du projet d'enquête*, Documents de travail, Institut national d'études démographiques, n° 212.
- Hamelin C., Salomon C., Lert F., 2010, Les violences sexuelles pendant l'enfance chez les femmes kanakes de Nouvelle-Calédonie, *Sciences sociales et santé*, vol. 28, n° 4, p.5-31.
- Hamelin C., Salomon C., 2004, Parenté et violences faites aux femmes en Nouvelle-Calédonie. Un éclairage sur l'ethnicité différenciée des violences subies au sein de la famille, *Espace, populations, sociétés*, n° 2, p. 307-323.
- Hanmer J., 1977, Violence et contrôle social des femmes, *Questions Féministes*, n° 1, p. 68-88.
- Heise L., Ellsberg M., Gottemoeller M., 1999, Ending violence against women, *Population Reports*, n° 27, p. 1-44.
- Hill Collins P., 1998, It's all in the family: Gender, race and nation, *Hypatia*, vol. 13, n° 3, p. 62-82.
- Jaspard M., Brown E., Condon S., Fougeyrollas-Schwebel D., Houel A., Lhomond B., Maillochon F., Saurel-Cubizolles M.-J., Schiltz M.-A., 2003, *Les violences envers les femmes en France : une enquête nationale*, Paris, La Documentation française.
- Jaspard M., Condon S., 2007, *Nommer et compter les violences envers les femmes en Europe : enjeux scientifiques et politiques*, Actes du colloque du CAHRV, Sorbonne, 26 septembre 2005, Paris, Institut de démographie de l'université de Paris 1.
- Juteau D., 2016, Un paradigme féministe matérialiste de l'intersectionnalité, *Cahiers du genre*, n° 3, p. 129-149.
- Kabile J., 2012, Pourquoi ne partent-elles pas ? Les obstacles à la sortie de la situation de violence conjugale, *Pouvoirs dans la Caraïbe*, numéro spécial « Genre et violences interpersonnelles en Martinique », n° 17, p. 161-198.
- Lefaucheur N., Brown E., 2011, Relations conjugales et configurations familiales à la Martinique, *Politiques sociales et familiales*, n° 106, p. 9-23.
- Mulot S., 2013, La matrifocalité caribéenne n'est pas un mirage créole, *L'Homme*, n° 207-208, p. 159-191.
- Mulot S., 2007, Le mythe du viol fondateur aux Antilles françaises, *Ethnologie française*, vol. XXXVII, n° 3, p. 517-524.
- Palomares É., Testenoire A., 2010, Indissociables et irréductibles : les rapports sociaux de genre, ethniques et de classe, *L'Homme et la Société*, vol. 2-3, n° 176-177, p. 15-26.
- Paris M., Dorlin E., 2006, Genre, esclavage et racisme : la fabrication de la virilité, *Contretemps*, n° 16, p. 96-105.
- Pourette D., 2010, Violences envers les femmes, inégalités et situations postcoloniales, *Sciences sociales et santé*, vol. 28, n° 4, p. 33-39.
- Thiara R. K., Condon S., Schröttle M. (dir.), 2011, *Violence against women and ethnicity. Commonalities and differences across Europe*, Berlin, Barbara Budrich Publishers.
- Vergès F., 2017, *Le Ventre des femmes : capitalisme, racialisation, féminisme*, Paris, Albin Michel, 2017.
- Widmer I., Pourette D., 2009, *Les violences envers les femmes à l'île de La Réunion : poids des chiffres, paroles de victimes*, Publications de l'université de Provence, Aix-Marseille université, collection Mondes contemporains.